

Rapport
Développement
Durable



2022



Édito

Alain Anziani,

Maire de Mérignac
et Président de Bordeaux Métropole

*Chères Mérignacaises,
chers Mérignacais,*

Nous venons de vivre un été qui restera dans les mémoires, singulièrement pour nous, Girondins. Nul ne peut ignorer que le dérèglement climatique n'est plus une menace lointaine, il est notre réalité, ici et maintenant. Ce constat ne doit pas nous conduire à baisser les bras. Bien sûr, les émissions de gaz à effet de serre sont un problème mondial et leur réduction relève avant tout de la responsabilité des États et des très grandes entreprises. Pour autant, chacune et chacun d'entre nous avons la capacité de concourir aux changements de pratiques qui auront un réel impact sur l'environnement.

C'est ce que nous faisons, à notre échelle, dans notre ville et notre métropole.

D'abord par une volonté d'exemplarité, depuis de nombreuses années, dans notre gestion des espaces et bâtiments publics. La Ville accélère cette année ce virage écologique dans ses investissements, plus durables et plus importants que jamais, et dans ses pratiques quotidiennes. Le plan de sobriété énergétique présenté à la rentrée doit nous permettre de réduire encore de 15 % notre facture énergétique.

Ensuite par l'accompagnement des habitants vers des solutions plus durables en matière de transports, d'isolation de leur logement, de réduction et de valorisation des déchets ou d'économies d'énergie. Cette année plus encore que les précédentes, la crise énergétique et l'inflation éloignent de très nombreux habitants des solutions écoresponsables encore trop peu accessibles financièrement. Ce rapport 2022 vous présente les nombreux dispositifs et initiatives déployés pour permettre à tous, même à celles et ceux qui ont peu de moyens, de louer un vélo à assistance électrique, de réduire leur production de déchets, d'isoler leur logement ou de bénéficier de transports en commun performants et accessibles.

Enfin, nous poursuivons les opérations de renaturation avec l'opération 1 million d'arbres à l'échelle de la métropole, et les acquisitions foncières pour développer des espaces verts et donner plus de nature et de respiration à nos quartiers.

Une équipe municipale au service de la transition écologique



Bastien Rivières,
Adjoint délégué à la transition écologique



Éric Sarraute,
Conseiller municipal délégué à la transition énergétique



Serge Belperron,
Conseiller municipal délégué à l'alimentation durable et à l'agriculture urbaine



Gérard Chausset,
Adjoint délégué au domaine public, aux espaces verts, aux mobilités et aux travaux



Ghislaine Bouvier,
Adjointe déléguée à la santé et à la lutte contre les pollutions



Jean Louis Couronneau,
Conseiller municipal délégué aux mobilités douces et à la logistique urbaine



Daniel Margnes,
Conseiller municipal délégué à la Maison de la Nature

PAGE
04 Le développement durable à Mérignac



Nos modes de vies actuels et le fonctionnement de notre économie produisent des équilibres à court, moyen et long termes, qui menacent tout simplement la vie sur Terre telle que nous la connaissons. Qualité de vie, emploi, biodiversité, santé, justice sociale... à quelle boussole se fier pour atteindre une prospérité durable ? Comment Mérignac se positionne-t-elle dans cette transition écologique ? Quel est le sens et le poids de son action ?

PAGE
08 Inclusion sociale



La transition écologique et énergétique n'implique pas seulement des problématiques scientifiques. Entre écologie et confort, il n'est pas non plus nécessaire de faire de choix et les habitants sont prêts pour ces changements. Une transition écologique bien menée permet justement d'améliorer le quotidien de la population. À Mérignac, la dimension collaborative et solidaire fait pleinement partie des pratiques pour mener la transition de la Ville en profondeur. En plaçant la coopération citoyenne au cœur de son action, l'expérience montre que le niveau d'ambition est placé très haut !

PAGE
12 Climat



Cette année encore, les épisodes caniculaires et les événements climatiques violents ont été d'une intensité et d'une fréquence inédites. L'action collective et mérignacaise n'en est que plus nécessaire. La Ville réaffirme les objectifs de sa feuille de route via la poursuite de sa stratégie énergétique et sa politique de mobilité, pour contribuer à l'ambition d'une Métropole plus sobre et plus autonome en énergie.

PAGE
14 Biodiversité



La destruction des habitats naturels et leur remplacement par des surfaces agricoles ou urbaines, l'exploitation directe des espèces, le changement climatique, la pollution et les espèces invasives sont les 5 causes majeures de l'effondrement de la biodiversité. Pourtant, notre sécurité alimentaire, des pans entiers de notre économie, notre confort et notre qualité de vie dépendent directement de la santé de nos écosystèmes. métropolitains, aux bénéfiques encore plus rayonnants.

PAGE
18 Usage des sols



L'artificialisation des sols est aujourd'hui l'une des premières causes de l'effondrement de la biodiversité et de destruction des puits de carbone. L'objectif de « zéro artificialisation » est inscrit dans les textes européens et français, mais la réalité reste très nuancée. Pour que l'usage des sols soit compatible avec les besoins sociaux et les limites écologiques, il s'agit d'éviter la consommation de nouveaux espaces et, lorsque c'est possible, de « rendre à la nature » l'équivalent des superficies consommées.

PAGE
20 Santé environnementale



L'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, les aliments que nous mangeons sont en lien direct avec notre santé. Pourtant, la réalité est peu rassurante : présence de microplastiques dans l'environnement terrestre et marin, de pesticides dans les cours d'eau, de particules fines dans l'air... Prévenir les pollutions des milieux naturels ne dépend pas seulement des actions individuelles. Cela engage également les acteurs économiques et publics !

Le développement durable à Mérignac



Que de chemin parcouru !

Le temps des pionniers

En 2003, Mérignac est pionnière en Gironde avec son Agenda 21. La démarche est nouvelle, le thème du développement durable émerge et la Ville s'engage dans ce mouvement de fond.

Progressivement, le développement durable qui était un concept, se diffuse dans les pratiques quotidiennes de la Ville grâce à deux plans d'actions successifs lancés en 2006 puis en 2011.

Une vision prospective pour dynamiser sa démarche

En 2015, au regard de nouveaux enjeux mis en lumière lors de la COP 21 à Paris et face à une prise de conscience d'une forme d'urgence à agir vite et fort, Mérignac est face à deux options : actualiser son deuxième plan d'actions ou pousser la réflexion plus loin en regardant vers 2030. La Ville délibère en 2017 et donne une nouvelle impulsion de son engagement en se plaçant dans cette logique de prospective.

Avec cet agenda 2030, Mérignac expérimente la co-construction et inscrit son action dans la ligne des Objectifs de Développement Durable votés par les États membres de l'ONU en 2015.

Quelle est la prochaine étape ?

L'horizon de Mérignac est ambitieux et responsable : la Ville priorise son action vers les enjeux de transition écologique et intègre dans sa feuille de route la nécessité de contenir la hausse moyenne des températures à 1,5 °C à la fin du siècle.

Ambitieux parce que la marche est haute. Responsable parce qu'il s'agit d'une transition écologique nécessaire, ni plus ni moins, pour préserver les grands équilibres sur lesquels nous misons sans nous en rendre compte au quotidien. La stratégie bas-carbone de la Ville permettra d'atteindre cette perspective.

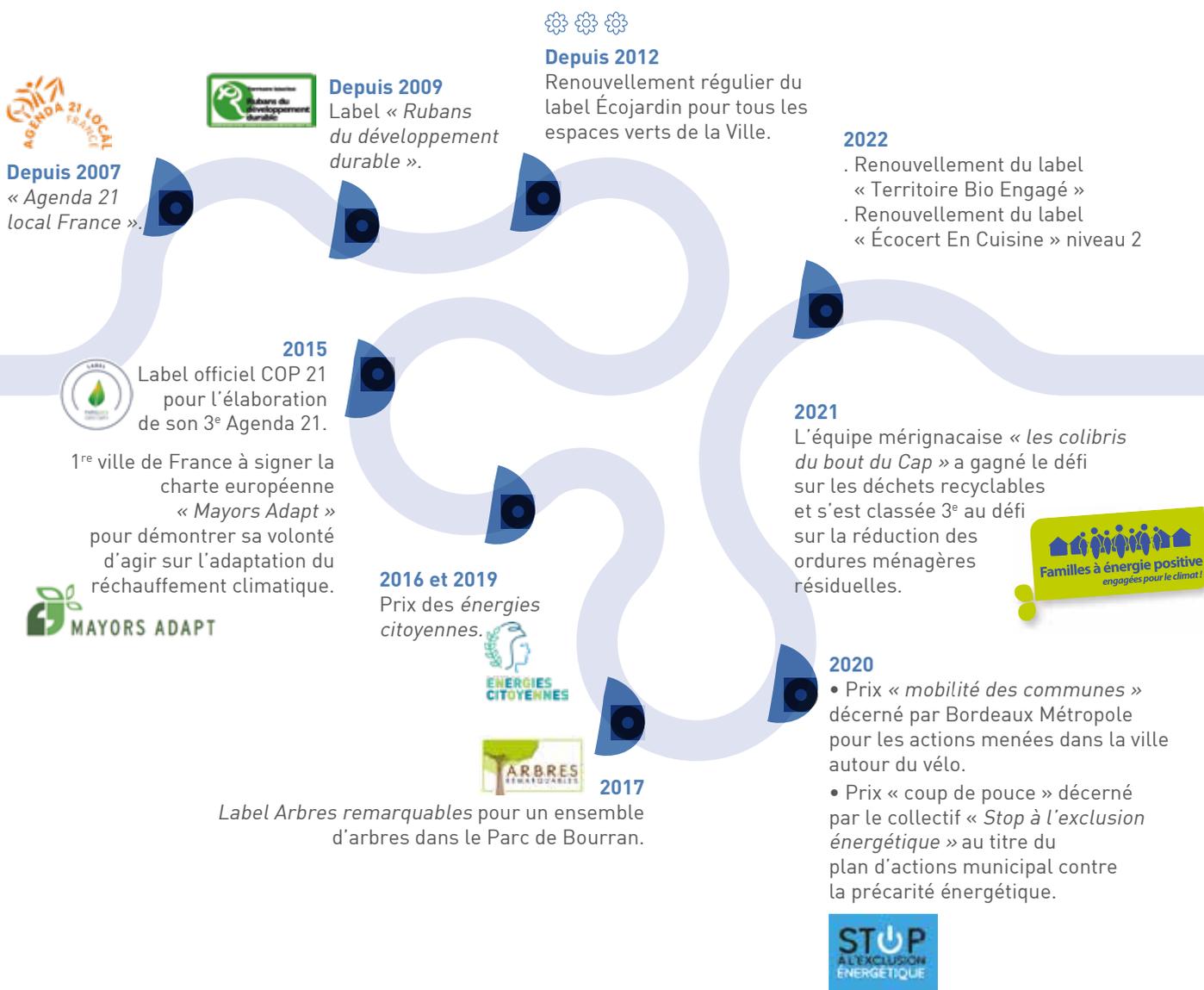


Objectifs de Développement Durable de l'ONU



Une démarche qualité multi-labellisée

Bien sûr, les défis sont tels en matière de transition écologique, qu'aucune autosatisfaction n'est permise. Le chemin à parcourir pour atteindre les objectifs ambitieux fixés par la municipalité est encore long. De nombreux labels et reconnaissances attestent du sérieux avec lequel ces chantiers sont menés et de leur bonne adéquation avec les enjeux identifiés.



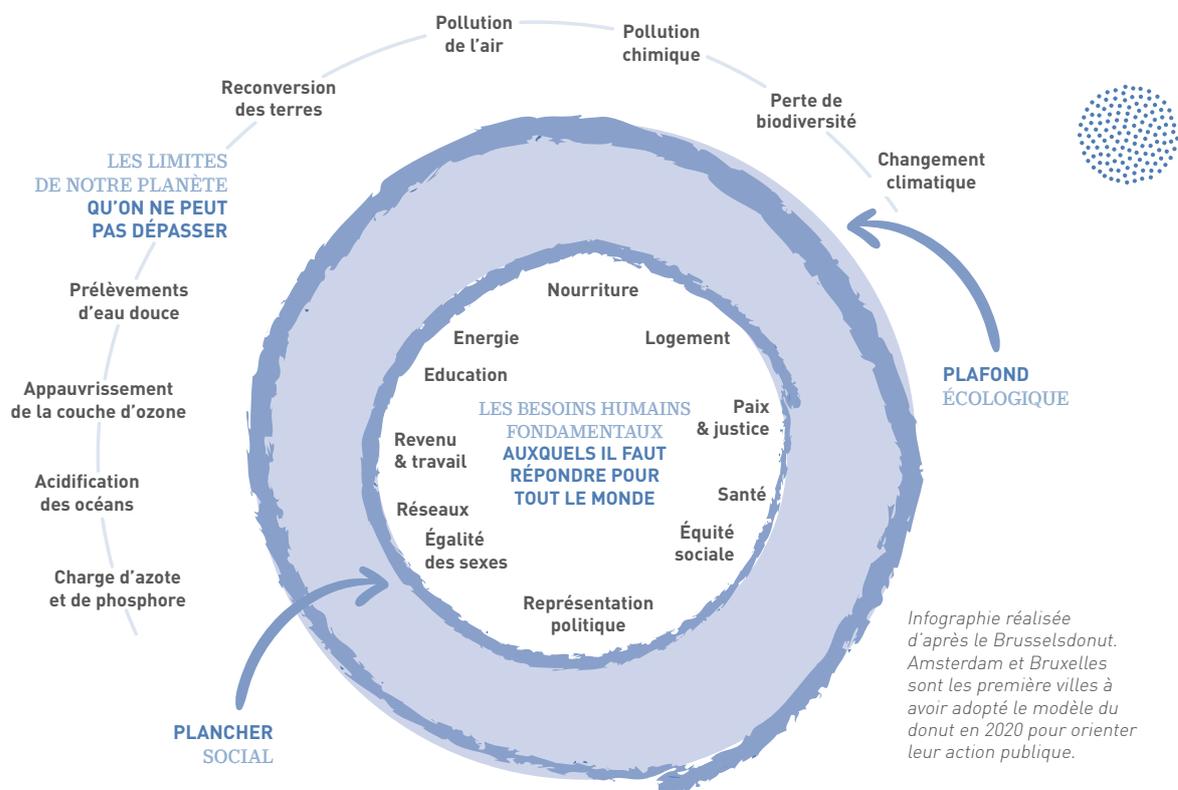
Quelle boussole pour atteindre une nouvelle forme de prospérité ?

Nos modes de vie actuels et le fonctionnement de notre économie produisent des déséquilibres à court, moyen et long termes qui menacent la vie sur Terre telle que nous la connaissons. Quels indicateurs permettent de mettre en exergue ces dérèglements ? À quelle boussole se fier pour atteindre une prospérité durable ? On fait le point !

Entre un socle social et un plafond écologique : une prospérité durable

L'économiste Kate Raworth de l'Institut du Changement Environnemental de l'Université d'Oxford a proposé l'image du donut pour nous aider à réfléchir à l'interdépendance entre nous et le monde naturel.

ENTRE LE PLANCHER SOCIAL ET LE PLAFOND ÉCOLOGIQUE DU DONUT SE TROUVE UN ESPACE JUSTE ET SÛR POUR L'HUMANITÉ ...CE SONT DES TERRITOIRES QUI RESPECTENT LE BIEN-ÊTRE DE DE TOUTES ET TOUS ET LA SANTÉ DE LA PLANÈTE.

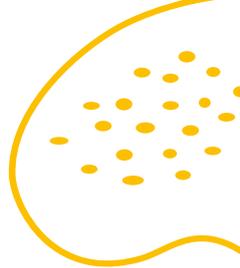


Cette vision distingue :

- **un plancher social (intérieur du donut) :** il concentre les besoins humains fondamentaux pour mener une vie décente comme l'accès à l'eau potable et à une nourriture de qualité, un certain niveau de logement, d'installations sanitaires, énergétiques, d'éducation, de soins de santé, d'égalité des genres, de revenus et de voix politiques.
- **un plafond écologique (l'extérieur du donut) :** il représente les limites que l'humanité ne doit pas franchir pour prévenir les dommages causés au climat, aux sols, aux océans, à la couche d'ozone, à l'eau douce et à la biodiversité.

Entre les anneaux intérieur et extérieur : un espace sûr et juste. « Une ville prospère » dans laquelle les besoins essentiels de chacun, mais aussi ceux de l'environnement, sont satisfaits.

Sans rentrer dans le détail de la théorie économique, **cette image correspond bien à la vision qu'a Mérignac d'une ville durable :** une ville dans laquelle le plancher social et les limites écologiques ne sont pas des variables d'ajustement mais un cadre pour les politiques publiques.



Si les actions présentées dans ce rapport sont réparties en grandes thématiques par commodité (inclusion sociale, climat, biodiversité, usage des sols et santé environnementale), les lecteurs et les lectrices pourront constater que cette volonté de favoriser une nouvelle forme de prospérité entre justice et responsabilité est un fil conducteur pour tous ces sujets.

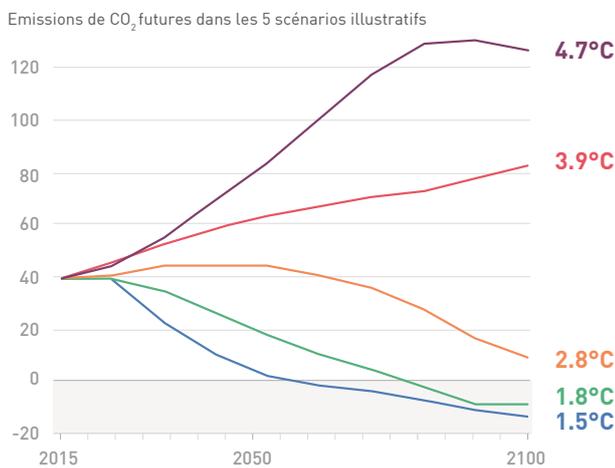
Baisser l’empreinte carbone : enjeux et représentations graphiques

Le changement climatique est dû à l’augmentation de la concentration en gaz à effet de serre dans l’atmosphère.

La quantité de CO₂ émise dans l’atmosphère atteignait 5 milliards de tonnes en 1950. Elle culmine à 34 milliards de tonnes en 2020.

Le service public a un rôle à jouer en réduisant son empreinte carbone propre et en incitant les acteurs économiques par le levier de la commande publique.

Quelles évolutions mondiales ?



L’empreinte carbone moyenne en France : 10 tonnes de CO₂eq par an et par personne



Objectif 2030 → 5 tonnes CO₂eq
Objectif 2050 → moins de 2 tonnes CO₂eq

Source : Carbone 4

Les mesures les plus efficaces pour une réduction globale de l’empreinte carbone

 <p>1 Adopter un régime végétarien -1,12 tonne de CO₂ par personne et par an</p>
 <p>2 Préférer les modes de déplacement doux, comme le vélo, pour les trajets courts -0,32 tonne de CO₂ par personne et par an</p>
 <p>3 Systematiser l’achat de seconde main entre -0,22 et -0,16 tonne de CO₂ par personne et par an</p>
 <p>4 Réduire d’1 degré la température de son logement -0,16 tonne de CO₂ par personne et par an</p>

Adapté de l’infographie « Top 5 : estimation de l’impact des gestes individuels sur les réductions d’émissions de CO₂ » des *Echos Planète*



Inclusion sociale

La transition écologique et énergétique n'implique pas seulement des problématiques scientifiques. Entre écologie et confort, il n'est pas non plus nécessaire de faire de choix et les habitants sont prêts pour ces changements. Une transition écologique bien menée permet justement d'améliorer le quotidien de la population.

À Mérignac, la dimension collaborative et solidaire fait pleinement partie des pratiques pour mener la transition de la Ville en profondeur. En plaçant la coopération citoyenne au cœur de son action, l'expérience montre que le niveau d'ambition est placé très haut !

Un habitat durable pour tous



327 mérignacais ont été reçus par un conseiller énergie pour étudier avec eux leur projet de rénovation énergétique

Précarité énergétique

Avec l'aide du CCAS et du CREAQ, la Ville poursuit son engagement grâce aux visites proposées aux habitants en situation de précarité énergétique. L'objectif est d'identifier les leviers de réduction de leurs factures et de fournir de l'électroménager performant (par achat ou réparation). 24 visites seront réalisées cette année et un fonds de 6 000 € est dédié à cette action.

Réunion d'information

En mai dernier, une réunion d'information à destination des copropriétés, des syndicats et des conseils syndicaux a été conduite par la Ville et l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC). Une trentaine de représentants étaient présents pour connaître les enjeux de la rénovation et les aides techniques et financières que proposent les services publics.



S'adresser à la jeunesse

En avril 2022, les jeunes de la MJC centre-ville ont été invités à répondre à la question « Qu'attendez-vous de la Maison de la Nature ? » lors d'un atelier de concertation avec un groupe de collégiens !

Pendant le festival jeunesse Quartier Libre, des actions spécifiques ont été menées : ateliers de customisation pour sensibiliser au réemploi, fabrication de cosmétiques naturels, distribution de gourdes... 35 associations et partenaires ont été mobilisés.



Un pôle développement durable a été installé dans le Bureau Infos Jeunesse (BIJ). En plus de la documentation mise à disposition, le jeu de société « Mérignac Attack ! » est accessible. Il s'agit d'un jeu de rôles pour sensibiliser les jeunes à l'écologie et aux économies d'énergie. D'autres événements pour la jeunesse sont venus ponctuer l'année 2021 :

- Animation lors de la Semaine européenne de réduction des Déchets au lycée Dassault
- Concours de dessin « Mon Europe en vert »
- Quiz sur la pollution numérique lors des Erasmus Days

Vie associative

En février 2022, la Ville a organisé un café associatif sur le thème de la transition écologique. De nombreux retours d'expériences et d'actions concrètes ont été échangés avec une quinzaine d'associations présentes. Ce temps a permis à chacun de partager ses idées et de trouver des solutions à leur application.



Donner accès à la mobilité douce

Prêt de vélos électriques

L'expérimentation de prêt gratuit de vélos électriques initiée en 2020 a très bien fonctionné. Au total, 300 prêts ont été effectués en 6 périodes de 3 mois !

Les personnes en situation de précarité mobilité bénéficient quant à elles d'un service de prêt de vélos électriques depuis juillet 2022. Les habitants concernés sont identifiés par les travailleurs sociaux afin d'en faciliter l'insertion ou la réinsertion professionnelle.

Service de location

Lancé en avril 2022, le service de location de vélos électriques à faible coût a immédiatement connu un franc succès : les 75 vélos ont été réservés en 5 jours ! Le tarif ? 60 € le trimestre et 30 € pour les étudiants et les demandeurs d'emploi. La Ville a déjà commandé 50 vélos supplémentaires et une offre de location complémentaire sera proposée par Bordeaux Métropole pour l'ensemble des communes.



Rencontre avec **Krystle Joseph**, qui a emprunté un vélo-cargo lors de la dernière campagne de prêt, entre avril et juin 2022.

Qu'est-ce qui vous a motivé à emprunter un vélo-cargo ?

J'ai deux enfants, de 5 et 3 ans. L'école et la nounou se trouvent à Mérignac à des distances longues à pied et courtes en voiture, donc le vélo-cargo était parfait pour les transporter en toute sécurité. Je souhaitais essayer pour éventuellement en acheter un plus tard. Quand j'ai découvert que la Ville proposait des prêts de vélos sur le magazine municipal, je me suis tout de suite inscrite !

Comment se sont déroulés ces 3 mois de prêt ?

J'ai eu un usage quotidien de mon vélo-cargo, il a vraiment été très pratique. L'assistance électrique aide beaucoup, et les gens font globalement plus attention aux vélos-cargos qu'aux cyclistes seuls. Ce qui est moins facile, c'est parfois la place que le triporteur prend sur certains espaces, bien qu'ils soient dédiés aux vélos. Entre l'école, la nourrice, mon lieu de travail, les activités sportives de mes enfants... j'ai quand même parcouru 275 km !

Quelle suite donnez-vous à cette expérience ?

Ça m'a vraiment confortée dans l'idée que le vélo-cargo était un excellent moyen de transport. Je suis très très contente d'avoir eu accès à ce prêt, j'aurais aimé pouvoir le prolonger. Maintenant, c'est l'aspect financier qui bloque. Mon conjoint et moi aimerions bénéficier de l'aide de la Ville pour en acquérir un (100 €/foyer, ndlr).



Climat

Cette année encore, les épisodes caniculaires et les événements climatiques violents ont été d'une intensité et d'une fréquence inédites.

L'action collective et méridionale n'en est que plus nécessaire. La Ville réaffirme les objectifs de sa feuille de route via la poursuite de sa stratégie énergétique et sa politique de mobilité, pour contribuer à l'ambition d'une Métropole plus sobre et plus autonome en énergie.

Énergie

Produire et consommer une énergie propre

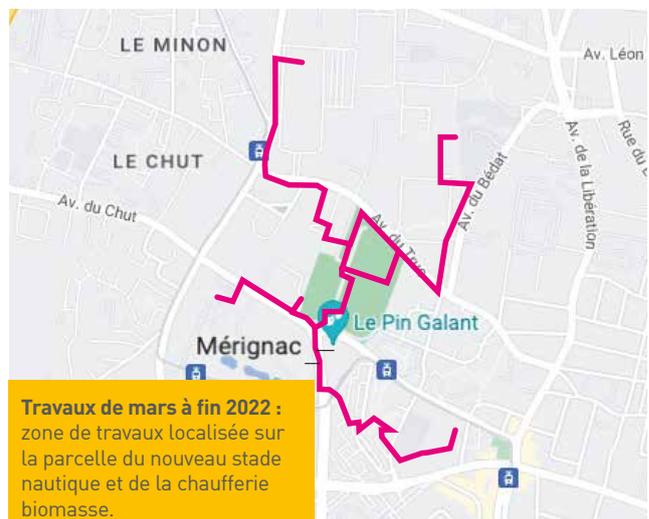
Bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES)

La Ville a lancé la mise à jour de son bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES), pour intégrer à son plan d'action de transition écologique les ambitions chiffrées de sa contribution à l'atténuation du changement climatique.

Réseau de chaleur urbain

En 2023, certaines infrastructures du centre-ville de Mérignac seront alimentées par l'énergie renouvelable de son réseau de chaleur urbain : elle alimentera en chauffage et en eau chaude sanitaire certaines résidences privées, 14 bâtiments publics de la Ville dont le collège Gisèle Halimi, le stade et la salle omnisport Robert Brettes et le stade nautique. L'énergie produite sera issue à 80 % d'une biomasse en bois local qui permettra d'éviter l'émission de 120 000 tonnes de CO₂ sur plus de 20 ans. À la fin des travaux qui dureront 7 ans, l'équipement distribuera 20 000 MWh par an.

La construction de la chaufferie biomasse et la pose des 4 km de réseau débiteront en novembre 2022.



Travaux de mars à fin 2022 : zone de travaux localisée sur la parcelle du nouveau stade nautique et de la chaufferie biomasse.

Renouvellement de l'éclairage public

Sur les 11 000 points d'éclairage public de la Ville, les 3 500 les plus énergivores vont être remplacés par des LED, ce qui représente un investissement de 600 000 €. L'intégralité des éclairages sera remplacée sur la durée du mandat, afin de diviser par 2 la consommation. Cette dernière a déjà été fortement réduite suite à la mise en place de l'extinction nocturne en 2017. En diminuant l'intensité de l'éclairage au fur et à mesure de l'heure entre la soirée et la nuit, la gradation du flux lumineux permettra d'affiner davantage la démarche.

Décret tertiaire

La Direction du Patrimoine Bâti pilote la mise en œuvre du décret tertiaire sur tout le patrimoine de la Ville. Plus de 85 % des 155 000 m² du patrimoine de la Ville sont concernés par la mise en œuvre du décret tertiaire, dont l'objectif général est de réduire par paliers les consommations énergétiques des bâtiments de 60 % à l'horizon 2050. La première étape ? Publier sur la plateforme dédiée (Operat), les données de consommation de l'année de référence (en cours de définition). Les chiffres seront rendus publics et permettront de constituer une base de référence pour suivre et accompagner la réduction de la consommation.

Panneaux photovoltaïques

L'installation des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école élémentaire Joséphine Baker et du centre de loisirs du Burck est terminée. Leur production annuelle permettra de couvrir les besoins en électricité de 17 % des bâtiments intégrés au projet d'autoconsommation collective. 78 % de l'électricité produite sera autoconsommée, le reste étant réinjecté dans le réseau et vendu à EDF OA Solaire. Toutes les installations du Burck et de la Glacière seront opérationnelles en fin d'année.

Poursuivre la rénovation énergétique

Quelques exemples :

- Structure à ossature bois à la MDH (Maison des habitants) de La Glacière
- Recours aux matériaux biosourcés en façade (façades en bois à la MDH d'Arlac, en pierre au groupe scolaire Rosa Bonheur), en toiture (toiture végétalisée à la maison de la petite enfance, au groupe scolaire Rosa Bonheur et à la MDH de La Glacière), dans les locaux (bois au plafond du conservatoire du parc et de la MDH de La Glacière)
- Géothermie moyenne profondeur sur pompe à chaleur eau-eau, sans puisage dans la nappe à la MDH de La Glacière et au groupe scolaire Rosa Bonheur, mutualisée avec le gymnase
- Chaudière biomasse à la MDH d'Arlac

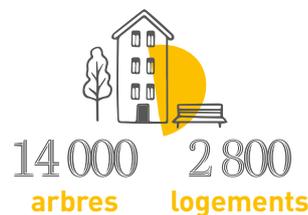
Quelques opérations de rénovation énergétique ont porté sur le patrimoine existant : gymnases Colombier et Jean Macé, écoles élémentaires des Bosquets et Marcellin Berthelot, crèche Tom Pouce.

Quartier Marne Soleil : un quartier exemplaire et sobre en énergie

Le projet Marne Soleil vise à transformer la vaste zone commerciale en un quartier exemplaire sur le plan des mobilités, de l'usage des sols et de la construction des bâtiments (RE 2020). Grâce à l'extension de la ligne A du tramway, l'aménagement de plusieurs kilomètres de pistes cyclables et la construction de logements, le projet crée les conditions pour accueillir de nouveaux habitants au cœur de Mérignac. Il porte un important programme de renaturation avec la plantation de milliers d'arbres, la réduction des surfaces de parking goudronnées ou la création d'îlots de fraîcheur.



Projet Marne Soleil



En 2022, l'opération d'aménagement a été retenue dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) intitulé « Démonstrateurs de la ville durable », initié dans le cadre du plan d'investissement de France 2030. Ce dispositif vise à soutenir des projets de renouvellement urbain affirmant une ambition sociale et environnementale. En tant qu'aménageur, la Fabrique de Bordeaux Métropole (FAB) souligne notamment la dynamique d'association de la population autour des futures mobilités douces du quartier.



Maison des Habitants et crèche de la Glacière : 60 % d'économies par rapport à la RT 2012, toitures végétalisées et photovoltaïques... (livraison : octobre 2022)



Maison des Habitants d'Arlac : biomasse et matériaux biosourcés en façade (livraison : août 2022)

Réglementation Environnementale (RE) 2020

En remplaçant la Réglementation Thermique (RT) 2012, la nouvelle norme RE 2020 situe la construction neuve dans le contexte actuel du dérèglement climatique. Ses exigences comprennent trois principaux volets : l'impact carbone, la performance énergétique et le confort d'été. La Ville a anticipé cette réglementation en intégrant bien avant juillet 2022 des objectifs de performance énergétique de 20 à 60 % supérieurs à la réglementation applicable, le recours aux matériaux biosourcés et la systématisation des énergies renouvelables dans les opérations de construction neuve.

Mobilité

Préférer les transports en commun

Desserte aéroportuaire

Les travaux de l'extension de la ligne A du tramway prennent fin en décembre 2022. Dès le début de l'année prochaine, les essais dynamiques mèneront vers une mise en service de cette nouvelle portion composée de 5 arrêts, en mars 2023.

La transformation de la ligne Corol 39 en une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) est en phase de finalisation. Les travaux d'aménagement touchent à leur fin pour permettre une fréquence de passages plus importante et renforcer la ligne de tramway.

Un parc-relais en extra-rocade avec des bornes de recharge électriques, un abri vélos sécurisé, des zones multimodales pensées pour 5 km de voies supplémentaires et 7 km d'aménagements cyclables compléteront cette offre de mobilité durable vers Bordeaux Aéroport.

Plus de transports moins impactants

L'aménagement pour la ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) reliant Bordeaux à Saint-Aubin-de-Médoc est en cours. Deux stations desserviront Mérignac dans les quartiers La Forêt et Grand Louis, et un parking relais est prévu dans ce dernier. Les travaux de voiries débuteront cet automne pour une mise en service en 2024.

Le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE) est en cours de rédaction. Des installations sont programmées dès le second semestre 2022.

Les mobilités actives

Après 1 an d'élaboration, Bordeaux Métropole a approuvé son 3^e Plan Vélo métropolitain en novembre 2021. Il vise une part modale du vélo de 18 % en 2030 et comporte 16 actions réparties en 4 axes : infrastructures de grandes capacités, stationnement, services autour du vélo et communication. Les démarches de la Ville s'inscrivent dans ce plan.



+ 25 %
pratique du vélo
entre 2020 et 2021*

+ de 1 510 km
d'aménagements
cyclables fin 2021*
(+ 2,8 % en 1 an)

* À l'échelle de Bordeaux Métropole. Par rapport à 2019 (dernière année de référence avant la pandémie), la pratique du vélo a augmenté de 10 %. En 2021, les chiffres ont restés proches des moyennes de 2019 en début d'année. Dès le mois de juin, la fréquentation cycliste a augmenté avec un dernier trimestre à + 21 % par rapport à la situation précédant le Covid-19.



Budget du 3^e Plan Vélo métropolitain :

138 millions d'euros
(contre 70 précédemment)

Réseau Vélo Express (ReVE)

Le ReVE est un réseau cyclable à haut niveau de service qui reliera le centre et la périphérie de l'agglomération grâce à des infrastructures, une signalisation et un jalonnement dédiés permettant un déplacement rapide, confortable et sécurisé en vélo. Il sera composé d'un réseau structurant et d'un réseau de desserte locale pour mailler les centres-villes et les quartiers ; son linéaire de 270 km combinera 14 itinéraires et intégrera les pistes cyclables larges existantes. Les études de maîtrise d'ouvrage pour l'un des 4 itinéraires concernant Mérignac viennent de débuter.

Expérimenter pour mieux bouger

En partenariat avec la Métropole et le Cerema, la Ville a lancé en 2022 une expérimentation sur le rond-point Mitterrand/Mendès France. Durant ce test, les vélos sont prioritaires. L'objectif ? Généraliser cette règle sur les grands carrefours giratoires de la commune situés sur les futurs itinéraires du ReVE. L'évaluation de cet aménagement expérimental sera réalisée et rendue publique fin 2022.

Pour la première fois, la visite commentée de la Ville à destination des nouveaux arrivants a été réalisée en vélo. Cette alternative a été proposée et réalisée avec la Maison du Vélo. Résultat : 10 habitants, 12 km et 3 heures pour découvrir Mérignac !

Lors des Escales d'été en juillet et août, la Direction de la Culture a suggéré de faire un pédibus pour assurer les déplacements entre les spectacles. De même que pour le festival Mérignac Photo, qui a proposé une visite guidée de ses œuvres en vélo.

Sécuriser et entretenir

La Ville a installé 4 vélobox pour que les habitants disposent d'un lieu sécurisé pour attacher et protéger leur vélo : à côté du cimetière, dans les quartiers d'Arlac, de la Glacière et de Capeyron. 1 abri sécurisé vient compléter ces aménagements sur le secteur de l'aéroport. En projet : 5 nouveaux abris sécurisés et 10 stations de gonflage et réparation supplémentaires.

Une balayeuse dédiée aux pistes cyclables a été acquise par la Ville pour entretenir les kilomètres et garantir la sécurité des habitants.

Free-floating

Actuellement limité à Bordeaux, le périmètre des vélos, scooters et trottinettes privés en libre-service va s'étendre aux autres communes de la métropole. Mérignac va proposer 55 espaces de stationnement, notamment pour couvrir les zones excentrées et peu desservies par les transports en commun. Le lancement est prévu à l'automne 2022.

Un nouveau service

En avril dernier, la Ville a lancé un service de location longue durée de vélos à assistance électrique pour les mérignacais. Rendez-vous page 9 pour en savoir plus !

Montrer la voie en tant que Ville



Parc automobile

112

véhicules sur 142 en Crit'air 0, 1 ou 2, soit 78 % de la flotte municipale autorisée à rouler en cas de restrictions (Crit'air 3, 4 et 5 interdits)



Parc cycliste

10

vélos électriques acquis par la Ville en alternative aux voitures de service

Les agents municipaux ont participé au Challenge de la mobilité interne, du 20 au 26 juin derniers. Découverte du vélo électrique, forfaits TBM 7 jours offerts, ateliers réparation de vélos, mises en relation pour du covoiturage... 77 participants se sont engagés dans la démarche et 20 prêts de vélos électriques ont été réalisés.

Sensibilisation

Atelier « Fresque du climat »

La médiathèque a accueilli 20 personnes à l'occasion de 2 ateliers « Fresque du climat », animés par l'association éponyme. En rassemblant les citoyens volontaires autour d'une table pour débattre sur le support fourni, l'activité favorise les échanges et l'intelligence collective tout en s'informant sur le processus de réchauffement climatique.



Le point de vue de **Marie Van de Walle**, participante à l'un des ateliers :

Comment avez-vous eu connaissance de l'atelier ?

Pourquoi avez-vous décidé d'y participer ?

J'ai entendu parler de l'association Fresque du climat et de ses ateliers par une amie. J'ai cherché des dates d'ateliers proches de mon domicile et c'est ainsi que je me suis inscrite à la session proposée par Mérignac. J'avais entendu dire que l'atelier permettait d'avoir une vision concrète et précise des tenants et aboutissants du réchauffement climatique. Et je n'ai pas été déçue !

Comment s'est déroulé l'atelier ? Que vous a-t-il apporté ?

L'atelier s'est déroulé de manière très agréable et ludique. Il est important de raisonner par soi-même je trouve. C'est un premier pas vers la compréhension des enjeux climatiques et la possibilité de modifier ensuite certains de nos comportements. J'ai trouvé ça très intéressant d'identifier les mécanismes et de me rendre compte du nombre d'interactions possibles. Cela donne une bonne vision de la complexité des enjeux mais également de leur importance.

Avez-vous collecté des solutions concrètes sur votre pouvoir d'agir ?

À la fin de l'atelier, nous avons évalué notre bilan carbone. Le mien n'étant pas très élevé, je me suis rendue compte que je n'avais pas beaucoup de marge de manœuvre. Néanmoins, j'ai compris l'importance de la sensibilisation.





Biodiversité

La destruction des habitats naturels et leur remplacement par des surfaces agricoles ou urbaines, l'exploitation directe des espèces, le changement climatique, la pollution et les espèces invasives sont les 5 causes majeures de l'effondrement de la biodiversité. Pourtant, notre sécurité alimentaire, des pans entiers de notre économie, notre confort et notre qualité de vie dépendent directement de la santé de nos écosystèmes.

Bien qu'elle soit primordiale à l'échelle individuelle, l'action concrète est d'abord méridionale et doit dépasser les frontières de la Ville pour intégrer de grands projets métropolitains, aux bénéfices encore plus rayonnants.

Connaître son environnement...

Réaliser des inventaires

Grâce à ses partenaires associatifs et la mobilisation de ses services, la Ville recense régulièrement les espèces qui font vivre ses espaces naturels, afin d'en mesurer la qualité et d'adapter ses aménagements en conciliant notre support de vie au développement durable.



Près de 330 espèces animales

- 85 espèces d'oiseaux nicheurs
- 102 espèces d'oiseaux hivernants
- 23 espèces de mammifères terrestres
- 10 espèces de chauves-souris
- 59 espèces de papillons
- 32 espèces de libellules
- 8 espèces de reptiles
- 9 espèces d'amphibiens

14 espèces à enjeux forts dont la bondrée apivore (rapace moyen), la loutre et la cistude (tortue) européennes

Plus de 500 espèces végétales

7 grandes unités paysagères
(habitats naturels et espèces associées)
250 ha d'espaces verts

2 atlas de la biodiversité
Atlas de la biodiversité communale
Atlas de la biodiversité de Bordeaux Métropole





Dans le parc du Château, lieu d'accueil de la future Maison de la Nature, plus de 150 salamandres ont été observées, comme plusieurs espèces floristiques rares. Pour en savoir plus, rencontre avec **Martial Theviot**, président de l'association Jardin et Écotourisme.

Pouvez-vous présenter l'association Jardin et Écotourisme ?

Notre association organise des sorties pour découvrir le petit patrimoine architectural et naturel de Gironde. À Mérignac, nous organisons de nombreuses balades et animations, en moyenne 6 par an avec une dizaine de participants par sortie. Nous posons des nichoirs (oiseaux, chauve-souris, insectes) et nous assurons leur suivi. De temps à autre, nous réalisons des opérations de nettoyage (ruisseau Le Peugue) et des inventaires divers. Nous diffusons également notre documentation, comme par exemple notre dernier livre « Les mystères de la nature à Mérignac ».

En quoi une gestion responsable des espaces naturels a-t-elle un impact positif sur une ville et ses habitants ?

Cela permet d'avoir une gestion durable et attractive, une valorisation des espèces présentes en accroissant leurs effectifs et en les protégeant (notamment les plus fragiles). Par l'observation et la sensibilisation, les habitants découvrent alors en quoi consiste la préservation de la richesse biologique locale et sont sensibilisés au respect de la biodiversité d'un territoire.

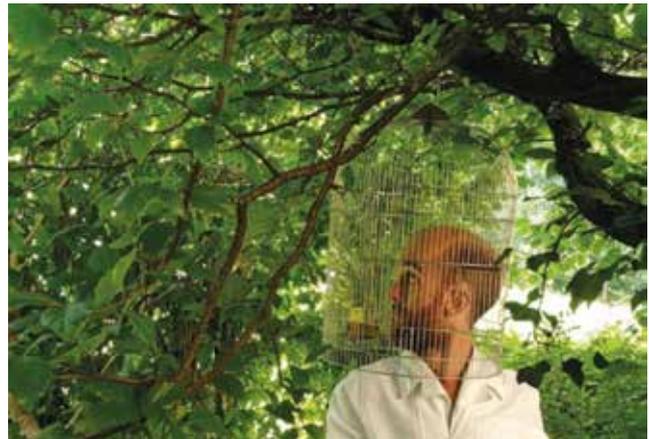
Comment avez-vous découvert la présence d'orchidées rares à Mérignac ? En quoi est-ce positif pour la biodiversité et pour la population ?

Nous les avons découvertes lors de nos balades dans la ville. Les principales espèces sont : *Dactylorhiza maculata*, *Listera ovata*, *Anacamptis laxiflora*, *Anacamptis mono*, *Anacamptis pyramidalis*, *Serapias lingua*, *Spiranthes spiralis*, *Ophrys apifera*, *Himantoglossum hircinum*. Les mérignacais sont sensibles à la beauté de leurs fleurs. Elles sont un indicateur de bonne santé du milieu. Certaines attirent d'ailleurs des insectes spécifiques ! Nous avons aussi découvert la présence d'ail des ours et de *Lathraea clandestina*, une espèce déterminante et protégée.



Lier la biodiversité à l'offre culturelle

La programmation culturelle de la Ville a joué le jeu de la transition écologique en proposant une escale spéciale nature et biodiversité : « un samedi dans la nature ». Le 7 mai dernier, la journée au parc de Bourran a été dédiée à la découverte du vivant. Entre spectacles autour des fourmis et des oiseaux, balades, conférences et siestes dessinées, le pari d'allier l'expérience sensible du spectacle vivant à l'observation attentive de la nature a été une réussite. Plus de 280 personnes ont participé aux différents événements ! Le vendredi 6 mai, 6 classes de Mérignac ont également assisté à 2 conférences théâtralisées sur les fourmis.



Découvrir la nature par le sport

Badminton, tennis de table, tir à l'arc, mais aussi danse, théâtre d'improvisation ou découverte de l'environnement... En partenariat avec le Département de la Gironde, le dispositif Cap33 propose des activités sportives variées dans les parcs et équipements sportifs de Mérignac, du 1^{er} juillet au 31 août. Sport et nature s'assemblent dans une dizaine d'activités telles que des jeux de piste, des excursions avec des jumelles ou des balades biodiversité. Nouveauté 2022 : l'espace « cap au sable », sur le terrain de Cap Roux, accueille du beach-volley, du beach rugby et du beach hand !

... Pour mieux le protéger

Installer des nichoirs

Issu de la deuxième édition du budget participatif en 2021, le projet de maison des hirondelles voit le jour cette année. Il vise à installer des nichoirs en bois et argile dans les hauteurs des arbres au cœur des parcs boisés de la Ville, notamment en zone humide. Ce dispositif permet de sauvegarder la faune tout en luttant contre la surpopulation de moustiques ! Des ateliers de fabrication sont mis en place dans certains centres de loisirs, via le dispositif « vacances apprenantes » et avec des seniors volontaires. Plus d'une quarantaine de nichoirs ont été fabriqués. Ils accueilleront leurs locataires dès la fin de l'été.

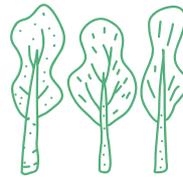
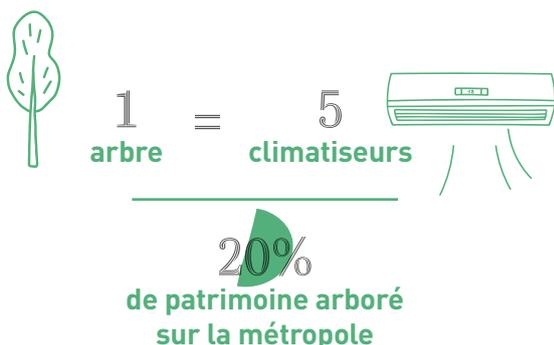


Voir la nature en grand

1 million d'arbres

Face aux enjeux climatiques, Bordeaux Métropole a lancé une opération d'ampleur : planter au cours des 10 prochaines années 1 million d'arbres sur son territoire. Pour fabriquer différemment la ville de demain, lutter contre le réchauffement climatique, protéger la biodiversité, mobiliser les acteurs locaux et les citoyens, améliorer la vie et la santé des habitants, modifier profondément le paysage de la métropole et l'inscrire dans le long terme.

Après une première plantation de plus de 35 000 plants en 2020 à Mérignac, Bordeaux Métropole poursuit le projet avec une campagne de plantation 2021/2022 répartie sur 9 chantiers, à hauteur de 400 000 €.



170 arbres de haute tige



24 750 arbustes



36 050 jeunes plants forestiers

Près de 90

espèces d'arbres et d'arbustes locales, peu gourmandes en eau et résistantes : chênes, érables, aulnes, aubépines, merisiers, pruniers...

Au croisement des avenues François Mitterrand et de l'Alouette, une parcelle de 2 200 m² a été retenue dans le cadre de l'appel à projet du budget participatif métropolitain. Elle constitue un réservoir de biodiversité et de milieux ouverts. L'association Cybèle étant lauréate, elle y développera son projet de jardin-forêt de l'Alouette ; elle propose la plantation d'arbres en agroforesterie, pour imiter les forêts sauvages. Dès cet automne, l'aménagement et la plantation de la parcelle vont débuter, accompagnés par Bordeaux Métropole.



Comment soutenir le projet 1 million d'arbres ?

Une campagne de mécénat à destination des entreprises et des collectes pour les particuliers et entreprises, en partenariat avec KissKissBankBank, a été lancée par Bordeaux Métropole. La Ville de Mérignac invite les professionnels comme les particuliers à s'engager dans le projet !



L'arbre en fête

Dans le cadre de l'opération 1 million d'arbres, pour marquer la reprise de la saison des plantations et accompagner la distribution de jeunes plants, Bordeaux Métropole et la Ville de Mérignac ont organisé une semaine d'animations et d'événements autour des arbres et de la nature, du 29 novembre au 5 décembre 2021 : la première édition de l'arbre en fête. Retour sur cette semaine festive !

- **Conférence - Échanges sur l'arbre et la forêt**

Pin Galant - 700 personnes présentes

Le botaniste et biologiste Francis Hallé, connu également pour son projet de (re)création d'une forêt primaire, a échangé avec Ernst Zurcher, ingénieur forestier et docteur en sciences naturelles. Cette soirée d'exception s'est conclue par un concert d'Arbrasson (chant des arbres par José Le Piez et Patricia Chatelain) accompagné d'évocations des deux scientifiques.



- **Distribution de jeunes plants sur le marché**

Place Charles de Gaulle - Près de 2 000 plants distribués gratuitement

1 800 jeunes plants en racine nue (60 à 80 cm) par lots de 3 ont été offerts à 600 foyers mérignacais. 4 essences différentes ont été distribuées : érable champêtre, poirier sauvage, cornouiller sanguin européen et noisetier commun.

- **Plantation d'arbres**

Maison des habitants de Beaudésert - 150 arbres plantés

Dans le cadre de l'opération 1 million d'arbres, de nombreux sujets ont été plantés sur une parcelle attenante à la maison des habitants de Beaudésert. Ce fût une activité participative, les habitants ont été invités, et les gants et outils fournis !

- **Visite des arbres remarquables**

Parc Bourran - 20 participants

- **Démonstration des arboristes grimpeurs**

Parc Bourran - 20 participants

- **Atelier « Fresque du climat »**

Médiathèque - 10 personnes sensibilisées



La première édition de l'arbre en fête a rencontré un franc succès auprès des Mérignacaises et des Mérignacais : opération renouvelée en 2022 !



Usage des sols

L'artificialisation des sols est aujourd'hui l'une des premières causes de l'effondrement de la biodiversité et de destruction des puits de carbone. L'objectif de « zéro artificialisation » est inscrit dans les textes européens et français, mais la réalité reste très nuancée. Pour que l'usage des sols soit compatible avec les besoins sociaux et les limites écologiques, il s'agit d'éviter la consommation de nouveaux espaces et, lorsque c'est possible, de « rendre à la nature » l'équivalent des superficies consommées.

Cela demande une grande vigilance dans notre manière de « faire la ville » afin de consommer moins de terres naturelles, agricoles ou forestières, de privilégier au maximum la réutilisation de secteurs déjà urbanisés et de favoriser des opérations plus compactes en intégrant des espaces verts pour diminuer l'étalement urbain. Les sols peuvent également être utilisés pour la production alimentaire dans une logique d'économie circulaire.

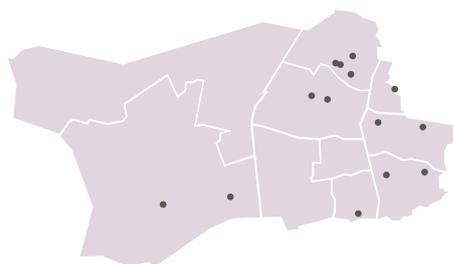
Plus de nature en ville

Extension du parc du Renard

Le parc du Renard s'étendra dans les prochaines années pour atteindre 7 ha supplémentaires. La première tranche des travaux a été achevée en 2020. La deuxième partie du projet d'aménagement concerne la zone nord ; elle est entrée en 2022 en procédure d'utilité publique (DUP).

Une nouvelle ferme urbaine

À l'intersection des avenues de l'Alouette et François Mitterrand, la Ville acquiert actuellement un terrain de 2 ha pour y construire une ferme urbaine. L'objectif sera d'alimenter les crèches en circuit court, grâce à une production annuelle de 3 tonnes de fruits et légumes bio. Les travaux débuteront en 2023 pour une production attendue en 2025.



Principaux jardins partagés à Mérignac, parmi les 40 espaces recensés

Acquisition pour le parc Maubec

En 2021, la Ville a acquis 4 500 m² à Capeyron pour agrandir le parc Maubec. Les études sur les sols, la faune et la flore sont en cours. Inauguration prévue au printemps 2023 !

Jardins partagés

L'association Saluterre accompagne les jardiniers de Mérignac avec des ateliers ouverts à tous à la rentrée 2022. Au programme : les fondamentaux du jardinage, jardiner en hiver et utilisation de l'eau.



Rencontre avec **Manuel Pereira**, locataire de l'une des 76 parcelles des jardins partagés de Beaudésert et membre de la commission de jardiniers.

**Depuis quand avez-vous un jardin partagé ?
Pourquoi en souhaitez-vous un ?**

Ça fait maintenant 3 ans que j'ai décidé d'avoir un jardin pour m'occuper, comme je suis retraité. Et pour avoir des légumes aussi ! J'y passe tous les jours de l'année.

Qu'est-ce que vous y cultivez ?

De tout ! Des tomates, des concombres, des poivrons, des piments, des haricots verts, de la salade, des choux, des petits pois, des fraises quand il y en a... Actuellement c'est la fin des tomates, je vais pouvoir planter les poireaux, de l'ail et des oignons pour l'hiver.

Est-ce que vous avez déjà participé à des ateliers ou à des animations ?

Quand Zohra (l'animatrice des jardins partagés de Beaudésert, ndlr) organise quelque chose, j'aime bien être là oui ! Je suis souvent présent pour participer ou même pour cuisiner avec les autres jardiniers.



La micro-forêt du centre-ville

Les études de conception pour les 1 500 m² de la future micro-forêt méridionale ont débuté. Ce nouvel espace verra le jour en 2024 et sera situé entre la médiathèque et la Poste.

Mérignac labellisée

Label Écojardin

Après un audit réalisé par un jury indépendant, Mérignac est une troisième fois labellisée Écojardin pour une durée de 5 ans. 8 parcs ont été récompensés sur la base de plusieurs critères tels que la gestion des sols et de l'eau, ou la valorisation et la protection de la faune et de la flore.



EcoJardin

la référence de gestion écologique



Ville triplement fleurie

Après avoir obtenu sa première fleur en 1991, Mérignac conserve ses 3 fleurs Villes et Villages Fleuris jusqu'en 2024 ! Le jury a basé son évaluation sur des critères esthétiques et de respect de l'environnement, comme la place du végétal dans l'espace public et la préservation de la biodiversité.

Une gestion raisonnée

Médiation technologique des vignobles

2021 a vu la relance du partenariat avec la Communauté de Communes de Montesquieu pour un audit des pratiques raisonnées dans les vignobles. L'objectif est de réduire l'exposition des riverains et des professionnels aux intrants chimiques utilisés, tout en accompagnant les viticulteurs dans l'adoption de pratiques plus écologiques.

Zéro phyto dans les cimetières

Conformément à la législation, la Ville a banni l'usage de produits phytosanitaires et de traitements chimiques dans son cimetière. En mars 2022, des agents ont participé à une formation organisée par Bordeaux Métropole, sur la végétalisation des cimetières.



Santé environnementale

L'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, les aliments que nous mangeons sont en lien direct avec notre santé. Pourtant, la réalité est peu rassurante : présence de microplastiques dans l'environnement terrestre et marin, de pesticides dans les cours d'eau, de particules fines dans l'air... Prévenir les pollutions des milieux naturels ne dépend pas seulement des actions individuelles. Cela engage également les acteurs économiques et publics !

À l'échelle de Mérignac, les principaux leviers pour réduire les pollutions sont la réduction des déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire et la limitation de l'usage du plastique et de produits toxiques sur le territoire communal. La Ville joue aussi un rôle d'accélérateur de bonnes pratiques par ses actions de sensibilisation et par le soutien des initiatives vertueuses.

Alimentation

Label Écocert En Cuisine

La labellisation Écocert En Cuisine valorise les établissements de restauration collective qui utilisent des produits bio, locaux et sains. La Ville sera audité en fin d'année pour renouveler le niveau 2 de son label, obtenu en 2020 et questionné tous les ans. L'objectif d'évoluer vers le niveau 3 (le plus élevé) à l'issue du mandat a été fixé pour les élus du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de Bordeaux-Mérignac. Il implique notamment un approvisionnement en produits bio à hauteur de 50 %, un recours plus régulier aux produits bio et locaux, une fabrication maison des plats, la lutte contre le gaspillage ou encore la valorisation des biodéchets.



Label Territoire Bio Engagé

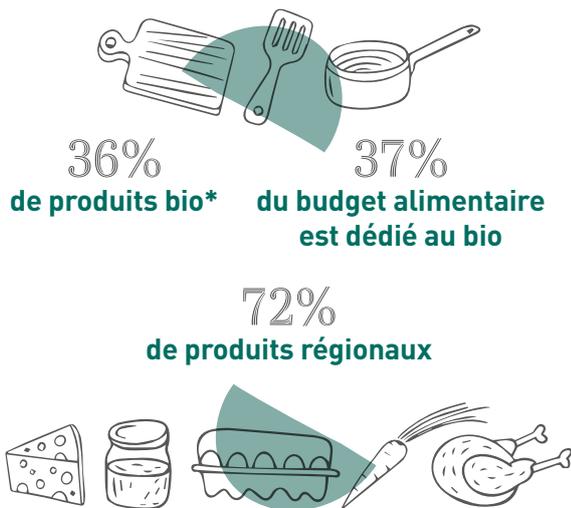
La démarche d'amélioration constante de l'offre de service du SIVU de Bordeaux-Mérignac s'est vue récompensée en 2021 par le label Territoire Bio Engagé, renouvelé depuis 2012. La Ville a aussi été lauréate des Victoires des cantines rebelles (2020), qui récompensent dans le même contexte les établissements de restauration collective promouvant le bio et dont les professionnels sont engagés dans des démarches originales pour offrir à tous les convives une alimentation saine, garante de son environnement et de son territoire.



Proposer un menu végétarien

Depuis septembre 2021, les familles méridionaises ont la possibilité d'inscrire leur enfant à un menu sans viande ni poisson, un choix qui répond à la préoccupation croissante des citoyens. Des protéines végétales remplacent les composantes classiques : boulettes de lentilles et sarrasin, galettes de lentilles corail et céréales, etc.

Le bio dans les cantines scolaires et le restaurant municipal de Mérignac



Quels produits sont bio ?

Beurre, œufs, fromage
Épicerie sucrées et salées
Fruits et légumes
Viandes et poissons
Surgelés...



Des ingrédients bio tous les jours

Des plats et des menus bio toutes les semaines

* Objectif fixé dans le cadre du Programme Ambition Bio, délivré le 15 juin 2022 par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Gestion des déchets

Réduire la production

Les plats confectionnés dans la cuisine centrale (SIVU) sont habituellement livrés dans des barquettes en plastique ou en carton. En février 2022, un test a été réalisé au centre de loisirs du Burck, avec une livraison dans des plats en inox. Il s'agit d'anticiper la réglementation des cantines scolaires en 2025 qui implique la suppression du plastique et la réduction des déchets. De bons résultats sont observés quant aux propriétés organoleptiques des aliments : d'après les usagers interrogés, le goût est mieux conservé et l'apparence plus attrayante !



4 frigos partagés sont installés dans les centres sociaux de la Ville. Un 5^{ème} est en projet pour 2022 à Capeyron. À l'avenir, les quartiers de Beutre, Beaudésert et Arlac seront également équipés.

Trier les déchets

Expérimentation des points d'apport volontaire

Les points d'apport volontaire (PAV) sont des conteneurs installés sur l'espace public qui permettent aux riverains de valoriser leurs déchets alimentaires en compost et de réduire le poids des poubelles noires. Soutenue par la Ville, l'expérimentation de Bordeaux Métropole durera 3 ans. À Mérignac, 7 points d'apport volontaire sont implantés dans les quartiers Les Tourelles, Arlac et Montesquieu. Pour accompagner ce nouveau geste de tri, Bordeaux Métropole met en place des permanences d'information et de conseil au sein de ces quartiers. Très attendu, le projet a permis de recueillir près de 1 400 kg de biodéchets lors des deux premières collectes.



Poursuivre le déploiement des tables de tri

Les 13 écoles élémentaires sont équipées de tables de tri depuis la rentrée de septembre 2021, tout comme le restaurant municipal. L'entreprise Les Détritivores a sensibilisé les enfants à cet outil dorénavant intégré au quotidien des écoliers. Une réflexion est en cours pour déployer les tables de tri dans les écoles maternelles d'ici l'année prochaine.



Donner accès à des composteurs

En 2021, 506 composteurs ont été distribués par Bordeaux Métropole aux mérignacais, ce qui représente plus de 3 100 foyers équipés. Entre janvier et juin 2022, plus de 115 composteurs supplémentaires ont été mis à disposition. Près de 22 % de la population est équipée !

Favoriser les initiatives citoyennes

Conseil municipal des enfants

La commission Cadre de vie et Écologie du conseil municipal des enfants était curieuse d'en savoir plus sur les déchets. Après l'intervention d'un agent, ces derniers ont pu à leur tour sensibiliser les jeunes élus des autres commissions aux bonnes pratiques du tri, en leur offrant notamment un autocollant « stop pub » et un sac à vrac pour transporter leur goûter.

Ramassage des déchets

En mai dernier, l'atelier de quartier de Bourran a organisé une balade de ramassage des déchets, en partenariat avec le service Démocratie locale. Au total, 20 personnes ont rempli 10 sacs de 50 litres en 2 heures ! Le service Propreté de Bordeaux Métropole est venu en renfort de cette initiative, pour prendre en charge les déchets collectés, y compris les encombrants.



Rencontre avec **Isabelle Lerévéréd**, qui a participé à cette activité.

Qu'est-ce qui vous a motivé à organiser la balade de ramassage des déchets sur le quartier de Bourran ?

Lors de notre première réunion de l'atelier quartier, j'ai proposé « la sensibilisation des habitants pour garder un quartier propre » comme thème de réflexion pour l'année. Ce sujet a été retenu et l'idée d'une balade propreté a mûri au cours des différents ateliers organisés par M. Charrier, Adjoint au Maire en charge du quartier de Bourran et de Mme Clerteau-Juge du Service Démocratie Locale. Nous avons aussi reçu les conseils d'une habitante d'Arlac (Mme Stern), qui organise régulièrement des ramassages de déchets.

Comment s'est déroulée l'activité ?

Nous avons bénéficié du soutien de la mairie pour toute la logistique, la communication de l'évènement et le matériel à disposition : pinces, gants, sacs poubelle, et même un goûter à la fin du parcours au parc Bourran. Il n'y a pas eu suffisamment de monde à mon goût le jour J. En revanche, quelques personnes se sont arrêtées lors de notre déambulation pour nous encourager !

Est-ce que vous prolongez votre implication dans d'autres projets ?

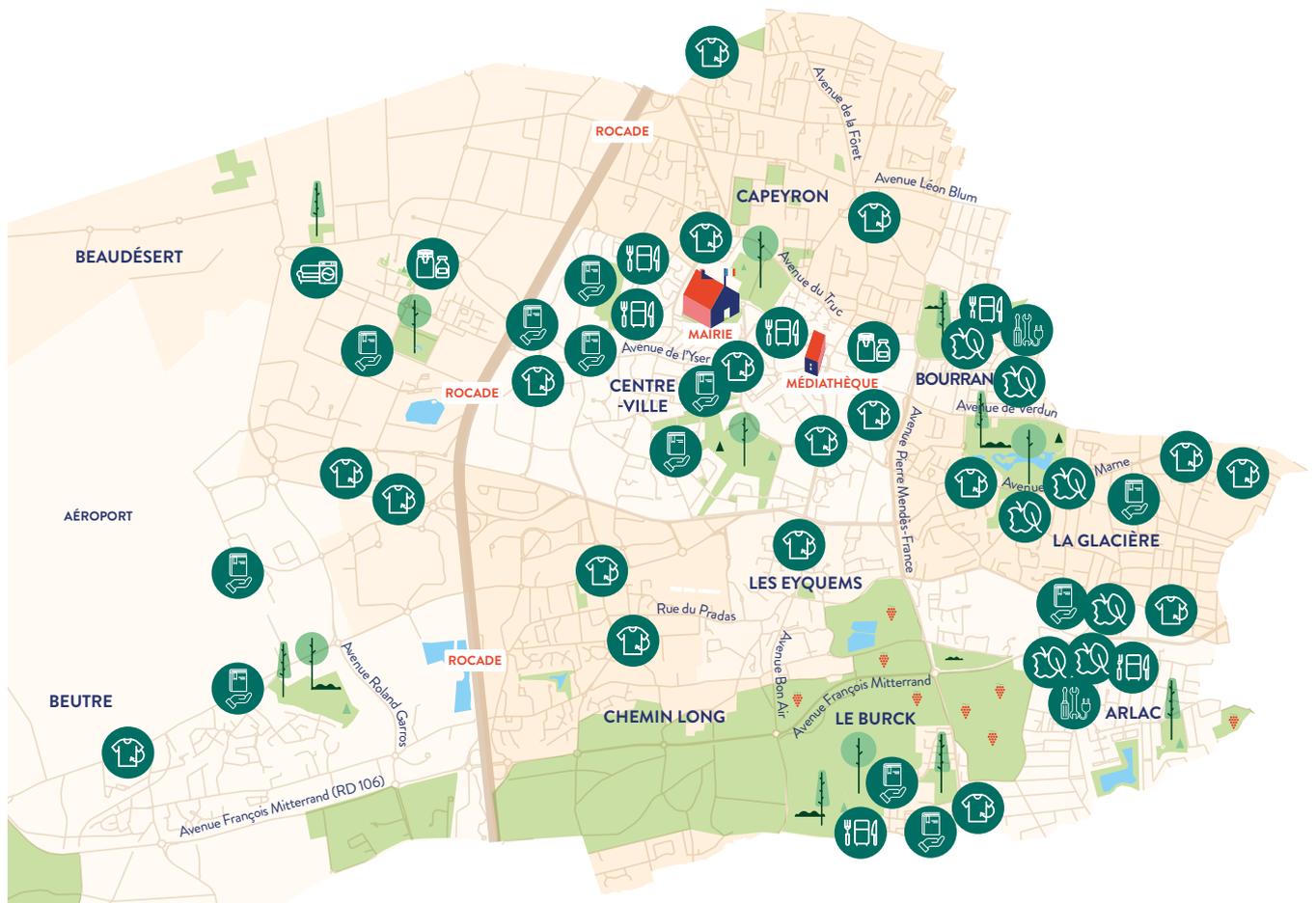
Je suis investie dans des maraudes à Bordeaux avec l'association des Robins des Rues, et j'ai rejoint le groupe de Mme Stern, une autre habitante engagée, pour ses sorties mensuelles et le ramassage des déchets dans les rues de Mérignac. Je suis toujours en activité, je verrai donc dans les prochaines années avec l'arrivée de la retraite !



Adopter une démarche exemplaire

Sport, culture, éducation... un groupe de travail a été formé avec la participation de tous les services municipaux, afin de concevoir une charte d'éco-manifestations. Testée sur les événements internes en 2022, elle sera officiellement mise en service en 2023.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, et des solutions existent ! Éviter, transformer, recycler... quels outils pour limiter sa production de déchets à Mérignac ?



Carte des initiatives de la ville pour limiter les déchets



-  Frigos partagés
-  Centre de recyclage
-  Points d'apports volontaires (PAV)
-  Magasins zéro déchet
-  Aides financières pour limiter son impact environnemental
-  Bornes textile
-  Atelier réparation
-  Boîte à lire



Ils accompagnent les ambitions de la Ville

ADIL - ADEME - Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Agence Régionale de la Biodiversité - Agence Scarabée - Agents municipaux - AIRAQ - AMOS - AMAP - Arcagée - AREMACS - ATIS - Au ras du sol - Axanis - Bordeaux Métropole et le Pôle Territorial Ouest - Bordeaux Technowest - Bureau Information Jeunesse - Caisse d'Allocations Familiales - CCAS - Centres d'animation de la Ville - Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux - Chambre d'Agriculture de la Gironde - Chambre des Métiers et de l'Artisanat - Christophe Hutin Architecture - Club des entreprises de Mérignac - Club de la Mobilité - Club des Villes cyclables - Collectif Cancan - Collectif Stop Exclusion Energétique - Collège des Hautes Études en Développement Durable - Compagnons Bâisseurs - Comité 21 - Conseil de développement - Conseils de quartier - Conseils citoyens - Centre Régional d'Ecoénergétique d'Aquitaine (CREAQ) - Cybèle - Département de la Gironde - Deux degrés - Domofrance - DREAL - Ecoles - Ecocycle - E-graine - Enercoop - Elise Atlantique - Espace Info Energie - Espace Jeune - Fleur de sol - Fournisseurs d'énergie - FSL - Gironde Habitat - Groupe Chiroptère Aquitaine - Incité - Interbio - Jardin et écotourisme - Les jardins partagés - Juniors du développement durable - Krakatoa - La Base - La FAB - La Fabrique du changement - La ferme pédagogique - La Maison de l'eau - La Miellerie d'Eysines - La Vie du Bois - Le Jardin des Violettes - Léon à Vélo - Les agriculteurs de Sabatey - Les DJ du climat ! - Les Nouvelles Fermes - L'échoppe zéro déchet - Les Détritivores - Technowest Logement Jeunes - la Médiathèque - Mésolia - les Mérignacais - Pôle Territorial de Solidarité Portes du Médoc (ex MDSI) - Mission Locale - Mona Lisa - Néolless - Pain et partage - Place aux jardins - Préca 33 - Région Nouvelle-Aquitaine - Relais des Solidarités - Réseaux Agendas 21 - Réseau des Solutions pour la Transition Écologique en Nouvelle-Aquitaine - Réseau des Répar'acteurs - Réseau francophone des Villes Amies des Aînés - Résidence Jean Broca - Riposte créative - SAFER - Silver fourchette - SOLIHA - Syndicat Intercommunal à Vocation Unique - Tecsol - Together France - Tous aux abris ! - Université de Bordeaux (UBIC) - Vélocité - Vélogik - VRAC - Wimoov - Wikipower - Zero Waste Bordeaux - ZIRI...

Une attention particulière pour limiter l'impact environnemental du Rapport Développement Durable.

Ce document a été écoconçu. Comment son impact environnemental a-t-il été limité ?
En économisant de l'encre !

Concrètement, c'est :

- Réduire le nombre d'aplats de couleurs et préférer l'utilisation de trames
- Utiliser des typographies moins gourmandes en encre
- Veiller à la taille des photos, pour qu'elles conservent leur rôle d'illustration sans qu'elle n'occupent trop de place
- Convertir le profil colorimétrique des photos pour éviter la surimpression (superposition d'une trop grande quantité d'encre)

L'imprimerie de la Ville de Mérignac est par ailleurs certifiée Imprim'Vert, ce qui signifie qu'elle met en place des actions concrètes pour diminuer l'impact environnemental de son activité. Ce Rapport Développement Durable témoigne d'une logique de transition écologique intégrée dans toutes les politiques publiques mises en œuvre par l'équipe municipale et les agents de la collectivité.

Ville de Mérignac - Direction Générale des Services / Direction de la Transition Écologique

Hôtel de Ville

60, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

33700 Mérignac

agenda21@merignac.com - 05 56 55 66 20

merignac.com